



Toulouse Gimont

http://folatecoere.fr

SYNTHESE SUR LES ORDONNANCES

FORCE OUVRIERE pour un dialogue social constructif

Contre les ordonnances, FO est déterminée à défendre les droits des salariés :

FO poursuit son combat contre la loi « Travail » d'août 2016, y compris sur les aspects juridiques, constitutionnels, conventionnels et réglementaires. FO **revendique son abrogation.**

Concernant les ordonnances sur le Code du travail, celles-ci s'inscrivent dans la même logique néolibérale que FO dénonce et qui a permis le **maintien de certaines garanties** ainsi que le **blocage de plusieurs dispositions**. Cependant les textes finaux comportent nombre de mesures inacceptables, FO en revendique le retrait. C'est pourquoi FO a voté contre ces ordonnances dans toutes les consultations officielles.

FO examine les possibilités de **recours juridiques** sur ces ordonnances et sur les décrets d'application à venir, en particulier sur la fusion des IRP que FO condamne.

Compte tenu de la gravité de la situation et des risques qui se profilent pour les travailleurs et les droits sociaux (décrets de mise en œuvre des ordonnances, Assurance chômage, formation professionnelle, service public, retraites).

S'opposer au libéralisme et à l'austérité :

FO rappelle que les politiques d'austérité nourrissant l'accroissement des inégalités, la précarité et la paupérisation des travailleurs sont dangereuses, tant sur le plan social, économique que démocratique.

FO dénonce le choix du gouvernement d'accélérer la politique de baisse drastique des dépenses publiques en annonçant des mesures budgétaires et fiscales inefficaces économiquement et injustes, et néfastes socialement.

Alors que le niveau de vie médian stagne depuis 2008 et qu'en dix ans un million supplémentaire de personnes sont sous le seuil de pauvreté, FO s'insurge contre les choix budgétaires et fiscaux du gouvernement qui vont organiser, à dessein, un véritable transfert de richesses des plus modestes vers les ménages les plus fortunés. FO condamne en particulier la baisse annoncée de la fiscalité sur les revenus financiers et son coût évalué à plusieurs milliards, que devront compenser de nouvelles mesures d'économies en dépenses publiques et notamment en dépenses sociales.

FO dénonce la hausse de la CSG, l'augmentation de la fiscalité dite écologique et la baisse des aides au logement. Ces mesures auront des conséquences dramatiques sur le pouvoir d'achat et vont accroître les inégalités. Nous nous interrogeons également quant aux conséquences de la suppression de la taxe d'habitation sur les finances locales et le maintien de services publics locaux.

Alors que la convention d'Assurance chômage signée en avril dernier n'a pas encore produit ses effets, le gouvernement va lancer une concertation afin d'ouvrir l'Assurance chômage à plus de démissionnaires et aux indépendants, et souhaite instaurer un système de bonus/malus pour les entreprises. FO n'acceptera aucune remise en cause de droits et indemnisations pour les salariés et les demandeurs d'emploi et rejettera tout système à minima. FO réaffirme son attachement au régime assuranciel assis sur les cotisations salariales, gérées paritairement, et refuse toute réduction de budget et d'emplois au sein de Pôle emploi.

En matière d'apprentissage, FO rappelle, entre autres, sa revendication de voir la rémunération des apprentis revalorisée. Pour FO, toute action de formation professionnelle continue doit participer à l'évolution de la qualification des salariés et des demandeurs d'emploi et donner lieu à une reconnaissance dans l'entreprise, que cette formation ait lieu dans le cadre du plan de formation de l'entreprise ou lors de l'utilisation pour le salarié ou le demandeur d'emploi de son CPF ou de son CIF.

Pour FO, c'est à travers l'augmentation du pouvoir d'achat par les salaires, revendication prioritaire et immédiate pour les travailleurs, que la consommation et l'investissement, notamment public, l'innovation, en particulier industrielle, relanceront l'activité, l'emploi et la croissance. FO condamne le blocage des négociations relatives au salaire minimum dans certaines branches. Il condamne également l'attitude déloyale de certains employeurs dans le cadre des NAO. Le CDI doit demeurer la norme en matière de relation de travail.





Toulouse Gimont

http://folatecoere.fr

Aussi, FO dénonce l'utilisation abusive des contrats courts et précaires, les temps partiels imposés, ainsi que toutes les formes « d'ubérisation » et de relations de travail déguisées. Nous condamnons l'annonce du gouvernement visant à supprimer de nombreux contrats aidés, dont nous revendiquons le maintien et la pérennisation dans le cadre du statut ou de la convention collective.

FO réaffirme l'importance de l'industrie et de son développement pour l'emploi et notre économie. De ce point de vue, l'activité et l'emploi industriels sur notre territoire demandent à être davantage soutenus par les pouvoirs publics. Il demande que le plan d'investissement annoncé constitue un véritable programme de grands projets, générateur d'emplois, et non un simple jeu d'écriture budgétaire.

FO reste attachée à la retraite par répartition et à la solidarité intergénérationnelle et rappelle son opposition à toute fusion des régimes et à individualiser le système, par points ou par comptes notionnels.

Libres, indépendants, revendicatifs

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous annonce que pour la 1ère fois, FORCE-OUVRIERE est devenu LA 1ERE ORGANISATION SYNDICALE, DANS LE PRIVE, SUR LA HAUTE-GARONNE.

FO revendique **l'abrogation des lois** liberticides dites de **représentativité**. Il réaffirme son profond **attachement à la liberté et à l'indépendance syndicale**, qui sont à la base de toutes les actions revendicatives de FO **dans la négociation** <u>comme dans l'action</u>.

REJOIGNEZ NOUS...